

Projet de parc agrivoltaïque de Montaut

Le projet agrivoltaïque de Montaut associe élevage bovins et panneaux solaires sur un même site. Relancé en 2019 par l'entreprise spécialiste des énergies renouvelables, BayWa r.e., le projet a fait l'objet de plusieurs années d'études, d'échanges avec l'éleveur, la chambre d'agriculture et les services de l'Etat avant d'être déposé en septembre 2023. Il est situé sur le lieu-dit "Le Crieu", à 5 km du village de Montaut.

Les chiffres clés du projet

- Puissance totale : **16,6 MWc**
- Surface clôturée : **16 hectares**
- Equivalent de la consommation de **5 200 foyers**

Le projet agrivoltaïque : des bovins sous panneaux solaires

Les parcelles concernées sont des friches agricoles. Elles ont accueilli autrefois une culture de noisetiers colonisée depuis par une végétation spontanée.

Grâce au projet agrivoltaïque, une activité d'élevage bovins va être installée, redonnant une vocation agricole au site en friche depuis 38 ans. Les panneaux solaires seront surélevés pour permettre le passage des vaches. L'écartement entre les panneaux a aussi été pensé pour le passage des machines agricoles.



Installation agrivoltaïque de Biessenhofen construit par BayWa r.e. pour Nestlé Allemagne
Crédit @Nestlé Germany

La production agricole au cœur du projet

Le projet agrivoltaïque de Montaut a été mené en concertation avec un éleveur de la commune souhaitant développer son activité d'élevage bovin. Il permettra de mettre à disposition de nouvelles surfaces, offrant ainsi les conditions pour accroître son exploitation. Le site accueillera une trentaine de vaches, avec une organisation du pâturage pensée pour favoriser la rotation des animaux et la production d'herbe tout au long de l'année. Ce projet permettra ainsi d'augmenter le cheptel de l'exploitation grâce à la mise à disposition de nouvelles surfaces.



Credit @BayWa r.e.

L'enquête publique, qu'est-ce que c'est ?

Chaque projet d'énergies renouvelables est soumis à une enquête publique permettant aux habitants des communes concernées d'accéder aux informations liées au projet, émettre leurs avis et poser leurs questions. La phase d'enquête publique est assurée par un commissaire enquêteur mandaté par la préfecture. À la suite de cette enquête publique, le commissaire enquêteur émet un avis sur le projet qui sera pris en compte par le Préfet en vue de l'autorisation du projet.

L'enquête publique se déroulera du 8 juin au 7 juillet 2026. Les informations seront disponibles sur le site internet du projet.

Intégration du projet dans son environnement



Vue sur le projet depuis l'entrée de la centrale
(Photomontage)

L'intégration paysagère du projet a été prise en compte dès sa conception. Les installations ont été implantées de manière à limiter leur visibilité depuis l'extérieur du site.

Les boisements existants sont conservés tout autour de la zone du projet sur une largeur d'environ 4 mètres et seront renforcés si nécessaire. Ce boisement continu constitue un écran végétal efficace qui permettra de masquer l'ensemble du projet et d'assurer son intégration durable dans le paysage.

BayWa r.e. qui sommes-nous ?

BayWa r.e. est un acteur majeur et international des énergies renouvelables. Active en France depuis 2005, l'entreprise développe, construit, finance et exploite des parcs éoliens et solaires. Consciente que la transition énergétique est l'affaire de tous, BayWa r.e. travaille dès le début de ses projets main dans la main avec les territoires pour co-construire le paysage énergétique de demain.

Engagée pour un avenir durable, l'entreprise participe directement à la transition énergétique à travers de ses activités et de ses innovations.

Une question, une remarque ? Contactez-moi !



Jérémie JAMEUX
Chef de projets solaires
Jeremy.jameux@baywa-re.fr

